



BIEN-ÊTRE ET INCLUSION

L'école secondaire publique Le Sommet fait sienne les valeurs véhiculées par son conseil, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), qui sont l'inclusion et la diversité.

Cette inclusion se fait dans une ambiance de bien-être et de sécurité. Une grande importance est accordée à la réussite de tous les élèves ayant des besoins particuliers. Des activités sont réalisées pour promouvoir le bien-être et la santé mentale chez les élèves et les parents.

Encadrée de paramètres rigoureux, l'École secondaire publique Le Sommet offre différents programmes et services pour que chaque élève puisse réussir à chance égale.

Ainsi, cette mission s'arrime avec celle de l'IB qui s'engage à former des jeunes citoyens avec les compétences du XXI^e siècle «dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel» *Mission de l'IB*. Cette politique en matière d'éducation inclusive permet la compréhension de l'ampleur de l'énoncé de la *Mission de l'IB* qui énonce: «[...]être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai».

SERVICES AUX ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Les programmes et services de l'enfance en difficulté visent à donner un accès équitable à l'apprentissage à tous les élèves ayant des besoins particuliers. Voici une liste non exhaustive de certaines difficultés:

- une difficulté auditive moyenne, grave ou profonde, ou un handicap visuel;
- un trouble du spectre autistique;
- été identifié par le CIPR comme surdoué;
- des troubles modérés à sévères du langage;
- des difficultés au niveau du comportement;
- une déficience intellectuelle légère;
- un trouble envahissant du développement;
- besoin d'aide pour améliorer ses compétences en lecture, en écriture et en calcul.



Chaque élève inscrit à un programme de l'IB a accès à une éducation qui répond à ses forces et besoins afin qu'il soit en mesure de démontrer ses apprentissages et ainsi, de remplir les attentes du programme.

LES SPÉCIALISTES DE L'INCLUSION

Une équipe complète se voue à l'établissement d'un climat de collaboration afin de subvenir aux besoins des élèves ayant des besoins particuliers. Au départ, l'enseignant ou l'enseignant ressource révisé les forces et besoins de l'élève et élabore un Plan d'enseignement individuel. L'enseignant ou l'enseignante peut consulter une équipe d'experts si le besoin est démontré tels que conseillers en éducation spécialisés, enseignants ressources itinérants pour malentendants, psychologues, travailleurs sociaux, techniciens en éducation spécialisée, orthophonistes, techniciens en éducation spécialisée en habiletés sociales. Un processus d'identification, de placement et de révision des élèves est respecté. (*Éducation de l'enfance en difficulté, Guide des parents, 2009*). Les parents des élèves sont aussi des partenaires importants dans l'élaboration des Plans d'enseignement individuels.

Les élèves ayant des besoins particuliers cheminent dans les programmes de l'IB dans les classes régulières. Les enseignants subviennent à leurs besoins à l'aide de différenciation et d'adaptations pédagogiques. Voici, entre autres, des exemples d'adaptations:

- ENCADREMENT ORGANISATIONNEL - appuyer l'élève dans la planification et l'exécution de la tâche (morceler, estimer le temps nécessaire pour effectuer chaque étape, utiliser un outil pour mesurer le temps)
- TEMPS - donner une date d'échéance ultérieure à l'élève lorsqu'il fait un travail, un devoir ou un projet
- OUTILS TECHNOLOGIQUES - permettre à l'élève d'utiliser les outils technologiques et les logiciels d'appui: Kurzweil, Word Q, Audacity, etc.

Le Plan d'enseignement individuel est un document de travail qui est révisé régulièrement au courant de l'année selon les besoins de l'élève.



RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

Une équipe, dont un enseignant ou une enseignante responsable de la réussite des élèves (ERRÉ), est responsable de la révision des résultats académiques des élèves. Lorsqu'un élève réussit difficilement une tâche d'évaluation ou éprouve des difficultés, des rencontres sont planifiées afin d'évaluer les nouveaux besoins de l'élève et un plan de réussite est élaboré. Cette équipe est responsable de tous les élèves, même ceux qui n'ont pas de Plan d'enseignement individuel.

ÉVALUATION

Il est important de bien évaluer les acquis des élèves dans les programmes de l'IB. Les élèves ayant des besoins particuliers peuvent, selon leur Plan d'enseignement individuel, recevoir des adaptations en matière d'évaluation. Le progrès des élèves est évalué tout au long des leçons lors des évaluations diagnostiques et formatives. L'enseignant peut ainsi être en mesure d'apprendre à connaître les stratégies qu'utilisent ses élèves pour démontrer leur plein potentiel.

L'École secondaire publique Le Sommet révisera la présente politique selon les mises à jour des documents de l'IB et ceux du Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

RÉFÉRENCES

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. (2009). *Éducation de l'enfance en difficulté: Guide des parents*. Ottawa, le Conseil.



Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010). *Faire croître le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1re - 12e année*. Toronto, le Ministère.